



**Mercredi, 13^e Semaine du Temps ordinaire – B
Frère Thomas-Minh**

Gn 21, 3.8-21 ; Ps 33 ; Mt 8, 28-34

1^{er} juillet 2015

Sanctuaire du Saint-Sacrement, Montréal

Les bienfaits du Sacrement du pardon

Frères et sœurs,
la guérison des démoniaques
dans l'Évangile d'aujourd'hui
évoque l'autorité divine de Jésus.

Jésus exerce son autorité divine
pour servir l'humanité en
guérissant les malades
et en libérant les possédés.

Aujourd'hui l'autorité divine
confiée à l'Église du Christ,
c'est de conduire au service des personnes
et de susciter la confiance.
En revanche, l'autorité du monde,
c'est de mener à la domination
et au contrôle des autres.

Les possédés dans l'Évangile
sont des personnes qui sont habitées par les démons.
Les démons les dominent !

Jésus les a libérées.
Elles ont retrouvé une bonne santé physique et psychique.
Les démons supplièrent Jésus ainsi :
*« Si tu nous expulsés,
envoie-nous dans le troupeau de porcs »* (Mt 8,31).
Les porcs moururent dans les flots,
mais les démons eux, ne sont pas morts
parce qu'ils sont des esprits :
ils sont des esprits mauvais,
des esprits impurs,
des souffles impurs.
Et ils sont toujours vivants !

Cependant, Dieu les a déjà destinés
à une condamnation éternelle.
Le dialogue entre les démons et Jésus
veut exprimer tout cela :
« *Que nous veux-tu, Fils de Dieu ?
Es-tu venu pour nous faire souffrir
avant le moment fixé ?* » (Mt 8,29)
Le moment fixé,
c'est le moment du jugement dernier.

Aujourd'hui, grâce à la science, à la psychologie,
on peut guérir certains troubles psychiques
et certaines situations intérieures de l'homme.

Cependant, la plupart des troubles psychiques de l'homme
ont besoin de l'aide de l'autorité divine,
sans quoi les patients ne pourront jamais
sortir de ces troubles psychiques.

Voici un exemple : un jour, un jeune pilote
était aux commandes d'un avion commercial
avec un autre pilote comme il se doit.
Profitant de l'absence de l'autre pilote pour quelques minutes,
le jeune pilote s'enferma dans la cabine
et envoya l'avion s'écraser contre une montagne.
La catastrophe entraîna la mort d'une centaine de personnes.
Après la recherche d'une cause probable
qui aurait pu entraîner un tel comportement,
on a vu qu'il avait rendu visite à plusieurs reprises
à des psychiatres pour soigner des troubles psychiques.

Ici, dans la foi, on pourrait poser la question suivante :
est-ce que la situation aurait été meilleure
pour sa propre vie et aussi pour la vie des victimes,
si ce jeune homme avait rendu visite à un prêtre au confessionnal ?

Au confessionnal, c'est Jésus Lui-même
qui exerce l'autorité divine
par l'entremise du prêtre à qui Il a remis ce pouvoir.
Le prêtre a reçu le pouvoir de pardonner,
de guérir et de sauver au nom du Christ.

En guise de conclusion, écoutons encore l'Évangile :
« *Les gens supplièrent Jésus de partir de leur région* » (Mt 8,34).
Ces personnes ne sont pas contentes,
parce que Jésus sème le désordre dans leur vie ordinaire ;

ils ont perdu leur bien.
C'était le troupeau de porcs !

Frères et sœurs, au lieu de supplier Jésus de partir,
aujourd'hui demandons à Jésus Eucharistie
de rester avec nous.

L'adoration eucharistique est pour nous
un lieu de guérison de l'homme blessé,
et d'apaisement dans les moments plus difficiles
de la vie quotidienne.

« Seigneur Jésus, reste avec nous !
Nous T'adorons. »

© FMJ – Tous droits réservés.